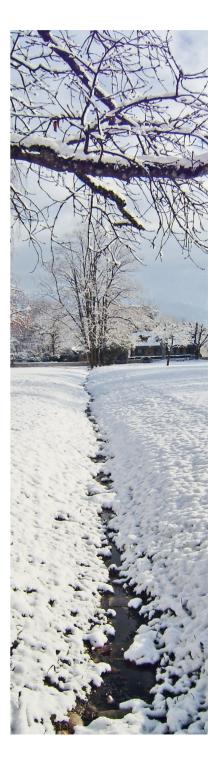


Édition n° 49 Commune de Vandœuvres Hiver 2019-Printemps 2020







Éditorial	6
Billet du maire	8
Actualités	10
Vie communale	18
Gens d'ici	42
Brèves	46
Informations communales	64
Agenda	76
Courrier des lecteurs	78

## DITORIAL

### **FIN ET RENOUVEAU**

C'est avec une certaine émotion que je rédige cet éditorial qui sera, pour moi et les membres de la commission Information et Publications, le dernier numéro de la présente législature. Tout au long de ces cinq années écoulées, nous avons partagé avec vous les divers événements qui jalonnent la vie de notre commune. Si la plupart étaient festifs ou divertissants, d'autres ont été plus difficiles à gérer. Il est important de souligner que même au plus fort des turbulences, l'ensemble du Conseil Texte : Eric Provini municipal a su faire face et bloc, malgré les différentes sensibilités de chacun. L'intérêt général a toujours été respecté.

L'année 2019 a vu des bouleversements, notamment sur la question climatique, qui ont conduit à une recomposition du paysage politique cantonal et fédéral. Les questions migratoires ainsi que les diverses politiques internationales ont parfois conduit à des actes qui auraient pu se transformer en crise majeure.

Ce printemps, vous aurez à nouveau à choisir vos représentants, à la fois pour les membres du Conseil municipal et ceux de l'Exécutif. Sachez que ces personnes sont là pour vous et non pas pour leurs propres intérêts. C'est la sérénité et la qualité de vie de Vandœuvres qui en sont la finalité.

Dans ce numéro, nous sommes très fiers de vous présenter le rapport sur le patrimoine architectural des bâtiments de notre commune. Cette étude a été réalisée par Matthieu de la Corbière et ses collaborateurs de l'Office du patrimoine et des sites de la république et canton de Genève. Vous serez surpris du nombre d'édifices présentant une valeur patrimoniale.

Au nom de la Coquille, je vous souhaite une très bonne lecture de ce dernier numéro sous sa forme actuelle, et selon la tradition : « Longue vie à notre publication, et vive Vandœuvres!»

## MAIR

### **AU REVOIR ET MERCI!**

Après un quart de siècle passé, avec bonheur et passion, à défendre les intérêts de la commune de Vandœuvres et de ses habitantes et habitants, le moment est venu de prendre congé. Non pas de vous, mais de ma fonction d'élue.

Conseillère municipale, puis Adjointe, et, huit ans plus tard, Maire, c'est sans suffisance ni fierté, mais avec satisfaction et sérénité, que je me retourne sur ce long parcours.

J'ai beaucoup aimé ma fonction d'élue, acceptant les sacrifices personnels comme un dû envers la responsabilité que vous m'aviez confiée. J'aurai aimé ma fonction de Maire jusqu'au bout, sans lassitude ni amertume.

Comme tout citoyen ou citoyenne élu-e démocratiquement, j'ai connu des obstacles, des revers, des refus, des critiques, des médisances. D'un naturel positif, constructif, consensuel et opiniâtre, faisant preuve de résilience quand il le faut, j'ose affirmer qu'arrivée au terme de dix-sept ans de « mairie », j'ai rempli mon mandat au mieux de mes convictions.

Les difficultés, notamment celles de ces deux dernières années, n'ont jamais entamé mon enthousiasme ni ma volonté d'aller de l'avant. Comme les mots de Friedrich Nietzsche, « tout ce qui ne tue pas rend plus fort », sonnent justes!

Car la tâche n'est pas aussi aisée et simple qu'il y paraît. Je dirais même, avec spontanéité, que malgré la qualité paysagère et environnementale exceptionnelle de la commune, sa bonne assise financière, l'absence de problématiques sociales majeures, des liens de proximité chaleureux et ouverts, la fonction de Maire – et d'élu – est de plus en plus ardue.

Je devrais plutôt dire que la fonction a beaucoup évolué, en charge de travail, bien sûr, mais aussi en termes de difficultés. J'enfonce d'ailleurs une porte ouverte, ce constat est général.

Dans un monde qui prône la transparence, exige l'information permanente et la communication immédiate, il n'est hélas pas toujours facile de garder l'humain au centre de ses préoccupations. Encore moins lorsque procédures, règlements, lourdeurs et lenteurs administratives, refus, oppositions ou autres atermoiements se dressent sur la route d'une décision, prise ou à prendre.

Pour remplir ma mission, je n'étais bien entendu pas seule. Une commune se gère comme une entreprise, et c'est bien parce que tout le monde tire à la même corde à la recherche d'un même et unique but, le bien public (oui, malgré les différents groupements politiques, c'est bien notre réalité politique), que Vandœuvres vit sereinement.

À vous, mes collègues de cette législature et de celles qui ont précédé, j'exprime ma reconnaissance. J'ai toujours agi avec sincérité, dans le respect des opinions divergentes, et avec loyauté. Vous m'avez fait confiance, merci.

Ma gratitude va aussi à l'ensemble du personnel communal, qui a toujours tout mis en œuvre pour que les projets envisagés puissent progresser.

Enfin, ce plaisir non entamé de diriger une commune comme Vandœuvres, je le dois aussi à vous, vous qui m'avez, pour la plupart et en tout temps, accordé votre confiance et votre amical soutien.

C'est donc à vous toutes et tous, chers Vandœuvriens, que je dis, tout simplement, mais très profondément, un immense merci!

Il me faudra, dès le 1<sup>er</sup> juin prochain, vivre avec ce merveilleux souvenir d'un quart de siècle, qui va me porter et illuminer ma retraite.

Vous allez me manquer, mais je vais vous retrouver avec délice, pour partager avec vous ce que les futurs élus décideront pour notre commune. Je ferai tout mon possible pour faire comme le recommandait Winston Churchill: « Servir et disparaître ».

Texte: Catherine Kuffer



### DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE VANDŒUVRIEN

Dans le cadre du Plan directeur cantonal 2030, l'Office du patrimoine et des sites a procédé en 2017 au recensement de tous les bâtiments construits depuis plus de trente ans à Vandœuvres. Au final, cette enquête distingue plus de cent quatre-vingts édifices présentant une valeur patrimoniale. Si la plus grande partie du corpus raconte l'histoire rurale de la commune aux XVIIIe-XIXe siècles, certains objets témoignent de l'évolution de Vandœuvres qui a quadruplé sa population de 1850 à 1990. Dans un premier temps, la commune a vu naître de somptueuses maisons de maître, puis, au cours du XXe siècle, des villas de qualité.

### Premiers pas

Outil de connaissance fondamental du patrimoine bâti, le recensement architectural a été mis en œuvre dans le canton de Genève dès le mois de mai 1975, dans le cadre du projet de loi sur la protection des monuments, de la nature et des sites qui sera adoptée l'année suivante (LPMNS L 4.05 du 4 juin 1976). Suivant cette lancée, la commune de Vandœuvres accueille les premiers recenseurs en juillet 1982 ; ils achèvent leur examen en juillet 1993. Au total, plus de deux cent soixante bâtiments sont alors photographiés et fichés.

Ces premières investigations privilégient cependant le patrimoine rural traditionnel et ignorent la plupart des bâtiments créés à partir de la seconde moitié du XIXe siècle. Ainsi, les recherches portent essentiellement sur les maisons qui bordent les routes principales et qui forment les anciens noyaux villageois de Chougny, Vandœuvres, Pressy et Crête.

### Une enquête d'envergure

Les objectifs définis en 2017 poursuivent deux buts: d'une part, mettre à jour les connaissances acquises en 1982-1993, d'autre part, élargir les investigations au patrimoine né à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au cours du suivant. Ainsi, tous les bâtiments construits avant 1985, hormis ceux bénéficiant déjà d'une mesure de protection, sont examinés par les recenseurs, ce qui ne représente pas moins de huit cent soixante objets.

À l'instar de leurs prédécesseurs, les enquêteurs doivent photographier et analyser l'histoire de chaque objet. Ils se fondent pour cela sur les anciens cadastres, les dossiers d'autorisation de construire et la bibliographie, qui permettent d'identifier les architectes, d'établir la succession des propriétaires, mais aussi de comprendre les principales phases d'évolution de chaque bâtiment. Au final, les données sont passées au crible de critères historiques, architecturaux, artistiques et de situation qui déterminent la valeur patrimoniale de chaque objet.

Si les résultats de l'enquête n'ont pas de valeur légale, ils orientent néanmoins l'adoption de mesures de protection, participent à l'instruction des demandes d'autorisations de construire et éclairent les projets de développement urbain. En outre, ils offrent une nouvelle lecture de l'histoire du territoire communal et renouvellent les connaissances de l'histoire de l'architecture dans le canton de Genève.

### Un patrimoine vandœuvrien divers

L'enquête conduite en 2017, et achevée



en 2019, distingue cent quatre-vingtsept bâtiments dignes d'intérêt, au sens patrimonial, dont pas moins de dix objets jugés « exceptionnels ». Ces résultats placent Vandœuvres au rang des communes genevoises les mieux dotées en patrimoine architectural.

Évidemment, le bon état de conservation du tissu très ancien, déjà relevé en 1982-1993, explique cette richesse patrimoniale. Ainsi, à côté des bâtiments ruraux antérieurs à 1800, la commune compte, entre autres, une maison forte médiévale transformée vers 1784 (Peutets 4), une maison de maître édifiée vers 1718 (Peutets 11), un presbytère construit en 1729 (Vandœuvres 4), un grand domaine fondé au tournant du XVIIIe siècle (Vandœuvres 95 / Jacques-Rutty 4 et 4A), une fromagerie et une maison de tonnelier créées peu avant 1812 (Meinier 12 et Pressy 27).

Vandœuvres se distingue aussi par ses nombreuses maisons de maître construites à partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Chaque édifice rivalise en qualités architecturales, artistiques et paysagères: Choulex 43 (1858), Princes 80 (avant 1867), Hauts-Crêts 120 (vers 1860), Pressy 14 (avant 1893), Vandœuvres 84 (1910), etc. Certaines disposent de dépendances rurales importantes (Choulex 39, Hauts-Crêts 122), voire également d'une chapelle privée (Princes 82), d'une orangerie (bât. 2522) ou de serres (Vert 2).

Enfin, les villas fondées à partir du début du XX° siècle marquent une nouvelle étape dans l'évolution du tissu architectural de la commune. On relève aussi bien des maisons d'inspiration Heimatstil (Pressy 10, 1905), langage alors en vogue depuis l'Exposition nationale de 1896, que des créations résolument contemporaines (Sapinière 9, 1968), toutes destinées à la classe moyenne.

Bien que le travail des enquêteurs ait été essentiellement tourné vers le bâti, la lecture des fiches de recensement met bien en évidence la très grande qualité paysagère du territoire de Vandœuvres. Celle-ci découle à la fois des activités agricoles primitivement dominantes dans la commune, et de la création de grands domaines et de maisons de maître, qui se sont dotés de parcs et de jardins de très grande qualité.

L'ensemble des données rassemblées par les recenseurs est désormais consultable sur Internet. Le guichet Geopatrimoine du Système d'information du territoire genevois met les connaissances acquises à la disposition des propriétaires, des professionnels et des amateurs du patrimoine.

Pour plus d'informations :

### Site cartographique:

http://ge.ch/sitg/ (onglet Patrimoine/ Recensements architecturaux)

Site du recensement architectural du canton: http://genevepatrimoine.ch/

Texte: Matthieu de la Corbière, Directeur, République et canton de Genève, Département du territoire, Office du patrimoine et des sites, Service de l'inventaire des monuments d'art et d'histoire

### Illustrations:

Presbytère, construit en 1729, situé place de Vandœuvres 4.

Maison de maître, construite en 1858 par l'architecte Bernard-Adolphe Reverdin, située route de Choulex 43, photographies Marikit Taylor (© office du patrimoine et des sites), www.ge.ch/organisation/office-du-patrimoine-sites.



### REFONTE ET NOUVELLE ORGANISATION DES POMPIERS

Le 11 décembre 2019, le Conseil d'État a adopté, après de nombreuses années de palabres, un projet de loi qui aura pour conséquence une entière réorganisation du Service d'Incendie et de Secours (SIS). Le SIS, qui fut géré par la Ville de Genève, va devenir un groupement communal. Ainsi, les communes auront - enfin, diront certains -, leur mot à dire, même si cela a évidemment un coût puisqu'elles devront payer davantage. Datant de 1972, le dispositif régissant le fonctionnement était totalement dépassé, comme le dit Pierre Maudet, qui a mené avec succès cette réforme nécessaire. Avec pour résultat premier, un gain important en termes de sécurité pour la population, le but principal de cette réforme étant de diminuer les temps d'intervention. Deux nouvelles casernes ouvertes 24h/24 ont été créées. Une vers Plan-Les-Ouates et l'autre du côté de Meyrin. Xavier Magnin, président de l'Association des communes genevoises (ACG) est très heureux que ce projet, qui donne un pouvoir de codécision aux communes, ait enfin pu voir le jour.

Comme chacun le sait, les risques ont fortement évolué depuis un demi-siècle : hausse démographique, vieillissement de la population, mise en fonction du Léman Express, risques terroristes, voitures hybrides, etc. Il fallait donc absolument répondre à ces nouvelles exigences pour proposer de nouvelles solutions pour faire face à ces risques.

Ce que confirme John Schmalz, président de la Fédération des corps de sapeurs-pompiers genevois : « Il fallait mettre en place une réforme du XXIe siècle, réforme nécessaire, afin de pouvoir continuer à vivre dans un environnement sécurisé. La volonté n'est pas de réduire le nombre de sapeurs-pompiers, mais de mutualiser les coûts. Il y a aujourd'hui une réelle détermination à fusionner les compagnies. Surtout dans les petites compagnies de campagne, pour conserver des effectifs suffisants. On peut ainsi leur donner plus de responsabilités. »

Les effectifs des pompiers professionnels devraient au minimum doubler d'ici 2030 en passant à près de 300 pompiers. Les 1'600 pompiers volontaires présents dans les communes seront en forte diminution (parfois près de la moitié). L'investissement dans la formation sera très fortement revu à la hausse et leurs aptitudes professionnelles de sapeurs seront mises à contribution dans une optique de spécialisation des compétences.

Grande date pour les pompiers de Vandœuvres et Choulex, le 15 octobre 2019, les Conseils municipaux de ces deux communes ont voté la fusion des deux compagnies de sapeurs volontaires. Elles deviennent le Groupement intercommunal des sapeurs-pompiers Choulex-Vandœuvres. La fusion est effective depuis le 1er janvier 2020. Le Conseil municipal de Vandœuvres a tout prévu pour offrir un «logement » digne de ce nouveau groupement en acquérant l'ancienne ferme de Michel et Françoise Gardy. Le GI est placé sous le commandement du capitaine Mathieu Cugno, très heureux que cette collaboration qui dure depuis cinq ans entre les deux compagnies ait vu le jour.

La nouvelle caserne qui accueillera les troupes est en pleine construction sur la parcelle Gardy, sise à l'angle du chemin des Princes et de la route de Mon-Idée.

Le caporal Frédéric Pradervand ne peut que se réjouir de cette fusion qui, selon lui, s'est vraiment faite au moment opportun. L'ambiance s'est grandement améliorée et il n'y a plus de clivage entre les hommes. « Un pour tous, tous pour un! »

Le commandant du SIS, Nicolas Schumacher, constate avec son œil d'expert qu'il peut compter sur une compagnie de Choulex-Vandœuvres 100 % opérationnelle, ce qui a ses yeux est primordial, car avec son effectif suffisant, elle répond entièrement aux sollicitations actuelles du SIS. Ses hommes sont très fiers de pouvoir collaborer avec la

compagnie 302, qui devient sous sa nouvelle nomination la 302.

Les Conseils municipaux, ainsi que les habitants des deux communes, souhaitent longue vie à leur nouvelle compagnie en sachant qu'ils pourront compter dessus en cas de besoin.

Texte: Lorin Voutat
Photographie: Vincent Déruaz,
Groupement intercommunal des
sapeurs-pompiers Choulex-Vandœuvres,
compagnie@cp.2350.ch, www.facebook.
com/pg/CPChoulexVandoeuvres





### **NOTRE JOURNÉE CLEAN-UP**

Le 13 septembre 2019 a eu lieu la journée nationale du nettoyage de notre planète, « le Clean-Up Day ». Grâce à notre éducatrice, à la Mairie de Vandœuvres ainsi qu'à l'association Eco-Citoyen, notre école a pu participer à cet événement dont le but était de nettoyer la commune de Vandœuvres.

Le matin, nous avons été sensibilisés à la problématique des déchets au travers de différents ateliers. Puis, l'après-midi, le grand nettoyage a commencé.

Nous avons tous participé au ramassage des déchets, 130 élèves de la 1P à la 8P. Nous étions répartis en différents groupes, encadrés par nos enseignants et des parents volontaires. Des gants nous ont été prêtés et des sacs nous ont été distribués. La collecte de déchets a donc pu commencer.

Nous nous sommes éparpillés dans toute la commune de Vandœuvres. Sur notre chemin, nous avons remarqué que beaucoup de déchets s'étaient accumulés dans les forêts, le long des ruisseaux et dans les champs. Nous avons trouvé des choses auxquelles nous ne nous attendions pas, comme une pelle de l'armée, de vieilles chaussures, de grosses plaques de métal, un fusible, des assiettes, plusieurs boîtes de conserve, un déodorant, ainsi que plus de mille mégots de cigarettes!

De retour dans la cour de récréation, nous avons déposé tous les déchets récoltés sur une grande bâche et nous les avons triés.

Cette journée a été une bonne leçon pour nous tous et tous en chœur, nous vous demandons de ne pas jeter vos déchets n'importe où, de les trier et d'utiliser des cendriers pour vos mégots de cigarette!

### Quelques témoignages :

« J'ai super bien aimé parce que c'était drôle de ramasser les déchets, c'était rigolo d'en trouver et j'ai appris qu'il ne fallait pas jeter les déchets par terre sinon ça polluait. » Élève de 3P

« La journée Clean-Up était bien parce qu'on ramassait des déchets donc on aidait la planète et c'est bien parce que la planète, c'est là où on vit. J'ai appris qu'au lieu de mettre les déchets par terre, il faut les mettre dans la poubelle et il faut bien respecter les poubelles. » Élève de 4P

« C'était une très bonne journée et puis on a appris des choses, c'était très bien. J'ai appris qu'il ne fallait pas polluer, qu'il ne fallait pas jeter des choses dans la nature qui ne sont pas recyclables. Une cigarette allumée, ça peut faire un feu, le plastique, ça peut faire mourir des animaux [...]. » Élève de 6P

« C'était une bonne expérience pour les élèves pour montrer que ce n'est pas bien de polluer, c'est beau ce projet, c'est pour protéger la Terre et c'est beau! C'était sympa parce qu'on rigolait entre nous, on ramassait les objets et des fois on était impressionnés par ce qu'on voyait par terre. » Élève de 8P

Texte : élèves de l'école de Vandœuvres Photographies : Rémi Merle, association Eco-Citoyen, www.eco-citoyen.ch











### **PLANETSOLAR**

Le 14 novembre dernier, la salle des Combles de Vandœuvres a été le théâtre d'une magnifique conférence intitulée « *Un bateau solaire pour naviguer sur les mers* », animée par Raphaël Domjan, le célèbre éco-explorateur.

C'est en 2004 que Raphaël Domjan imagine réaliser le premier tour du monde en bateau solaire. Alors qu'il est en Islande à la recherche d'un glacier qu'il avait visité dix ans plus tôt, Raphaël constate que ce dernier a reculé de plusieurs kilomètres et qu'il a presque disparu.

Devant cette vision apocalyptique, la réalité des changements climatiques s'impose à lui, et l'idée de réaliser un tour du monde en bateau solaire lui paraît une évidence.

Première difficulté, trouver des sponsors et des partenaires. En février 2008, le financement du bateau est assuré grâce au soutien d'un homme passionné par l'énergie solaire. Il réunit alors une équipe de passionnés prêts à le suivre dans cette aventure.

PlanetSolar, fort de ses 180 m2 de panneaux solaires et de ses 30 mètres de long, est le plus grand bateau solaire du monde.

Deux itinéraires sont possibles : le premier par le sud (Cap de Bonne-Espérance et Cap Horn), le second en suivant l'Équateur par les canaux de Panama et de Suez.

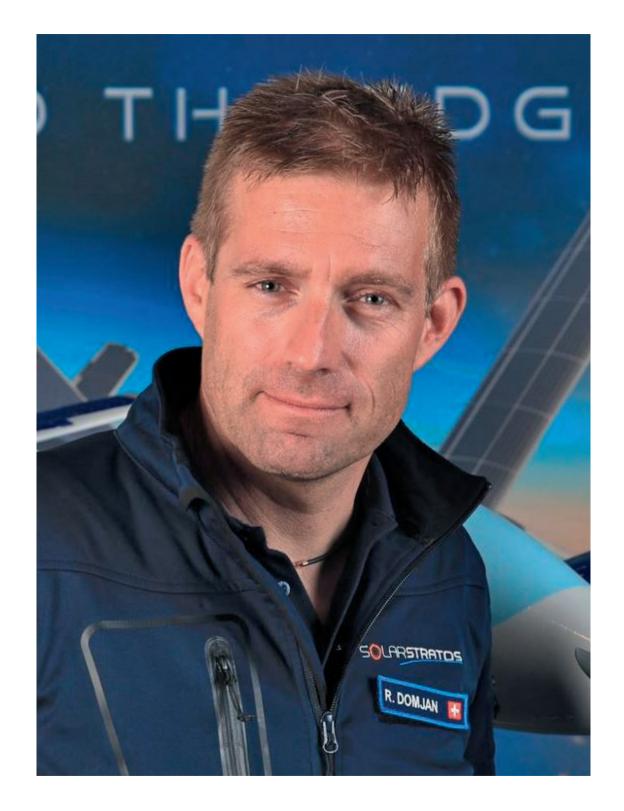
Afin de profiter des alizés et des courants favorables dans l'océan Atlantique et Pacifique, le sens d'est en ouest apparaît comme une évidence.

Pour réaliser une révolution autour de la Terre en moins d'une année, la vitesse minimum est de huit nœuds, en dessous, les fenêtres météorologiques ne sont plus alignées. Il faut donc quitter la Méditerranée entre le début du printemps et le milieu de l'automne et revenir dans la même période, traverser l'Atlantique avec les alizés, hors des périodes de tempêtes tropicales, idem pour l'océan Pacifique, et surtout éviter les périodes de mousson dans l'océan Indien.

Pour effectuer ce tour du monde, Raphaël et ses quatre équipiers décident de respecter les règles du tour du monde les plus strictes : partir et revenir au même endroit, couper toutes les lignes de longitude, franchir deux fois l'Équateur et faire l'antipode de leur route, tout ceci bien entendu uniquement grâce à l'énergie produite par les panneaux solaires.

Parti de Monaco en septembre 2010 avec 92 % d'énergie dans leur batterie et retrouvant la Principauté en mai 2012 avec 93 % de batterie, le bateau, construit à Kiel, en Allemagne a réalisé, avec cinq membres d'équipage, le premier tour du monde à l'énergie solaire de l'histoire.

Ils ont obtenu le support des équipes de Météo-France à Toulouse pour les études préliminaires et pour le développement du logiciel de routage solaire. Durant leur parcours de 60'000 km à travers les océans, uniquement propulsés grâce à l'énergie solaire, ils ont également bénéficié du soutien des prévisionnistes lors de ce tour du monde et ceci 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.



D'allure futuriste, le gigantesque esquif solaire est entièrement conçu et équipé avec la technologie actuelle. C'est un bateau à propulsion mécanique, entraîné par des moteurs électriques, alimentés par la transformation de l'énergie solaire en électricité.

Comme sur un voilier, il faut tenir compte de tous les paramètres météorologiques, vents, courants, vagues. Mais pour *PlanetSolar*, il fallait également tenir compte de l'ensoleillement et des cycles jour nuit.

Pour ce premier voyage, l'élément essentiel de réussite était bien sûr le bateau, mais pas uniquement. Il fallait en plus un outil pour pouvoir facilement visualiser les prévisions d'ensoleillement et également avoir un logiciel capable de proposer la meilleure route en fonction des paramètres météorologiques, des performances du bateau et surtout du niveau de batterie.

L'école d'ingénieur d'Yverdon-les-Bains a réalisé le premier logiciel de navigation solaire du monde, outil qui a été d'une aide précieuse, voire essentielle lors de cette expédition.

Il tenait à cœur à Raphaël de prouver que les technologies existent pour réaliser des exploits à l'énergie solaire et que leur potentiel est déjà immense.

Hormis Solar Impulse, le projet de Bertrand Piccard, aucun autre aventurier n'a jamais réussi à réunir les moyens techniques, humains et financiers pour réaliser un tel exploit.

Une aventure incroyable! Faire le tour du

monde à bord d'un bateau solaire reste un moment magique de la vie de Raphaël.

Ses coéquipiers et lui ont prouvé au monde que le changement est possible et qu'il faut rester optimiste!

Texte: Véronique Lévêque Photographies: Copyright © 2010-2012 Fondation SolarPlanet, www.planetsolar.





### MARCHÉ DE NOËL

Les 29 et 30 novembre derniers, le marché de Noël s'est déroulé sur la place du village.

Innovation cette année, une crèche vivante a été installée pour le bonheur des petits comme des plus grands.

Les nombreux stands d'artisans ont proposé à cette occasion une immense variété de petits cadeaux à offrir ou de délicieuses préparations à déguster en prévision des fêtes de Noël.

Sous la grande tente, tous ont pu se régaler de raclettes, crêpes, soupe, lentilles, huîtres, gâteaux et autres délices. Les petits ont décompté de concert pour l'illumination tant attendue du sapin, puis sont allés écouter la conteuse dans le temple. Tout cela dans une ambiance festive grâce à un groupe de rock énergique et, clou du spectacle, la proclamation, à 18h le samedi, de la Compagnie de 1602.

Deux jours intenses où le village a vécu au rythme des préparatifs de Noël pour la plus grande joie de tous.

Texte et photographies : Véronique Lévêque













### ENTRAÎNEMENT À LA COURSE DE L'ESCALADE

Le week-end du 30 novembre et du 1er décembre 2019 a eu lieu la 42e Course de l'Escalade à Genève. L'école de Vandœuvres est heureuse d'avoir pu proposer une fois de plus des entraînements aux élèves en âge d'y participer.

Cette année encore, les enseignants de l'école de Vandœuvres ont initié ce projet en vue de la course. Pour ce faire, ils ont demandé le soutien de la commune qui répond toujours présent et de l'Association des parents d'élèves (APEBiVan) qui s'est occupée de mettre en place un tournus de parents prêts à venir s'entraîner avec les enfants.

C'est donc grâce à une étroite collaboration entre la Mairie, l'école et l'APEBiVan que ces entraînements ont pu avoir lieu.

Nous aimerions d'ailleurs remercier chaleureusement chaque intervenant pour sa généreuse participation et/ou sa présence. C'est grâce à ce soutien que nous pouvons proposer de telles activités aux élèves de l'école de Vandœuvres.

En 2019, nous avons procédé de manière différente, puisque les entraînements se sont déroulés les jeudis après-midi sur le temps scolaire et non au moment de la pause déjeuner comme c'était le cas les années précédentes.

Tous les élèves de la 3P à la 8P étaient invités à participer aux entraînements et 62 d'entre eux se sont inscrits à la course.

Les élèves ont été répartis en deux groupes, en fonction du nombre de kilomètres à parcourir. En effet, en fonction de leur âge, les enfants ont des parcours plus ou moins longs ; les plus jeunes devaient courir 1,360 km, et les plus grands, 2,341 km.

Le premier groupe, composé des 6P, 7P et 8P, partait s'échauffer et courir au parc de la Mairie. Le deuxième restait faire l'entraînement dans la cour de l'école ou dans la salle de gymnastique si le temps était trop mauvais.

Nous avons pu faire cinq entraînements au total en débutant mi-octobre. Ils avaient lieu après la récréation, entre 15h15 et 16h. Ils commençaient toujours par un échauffement, souvent en musique pour le groupe resté dans l'enceinte de l'école. S'ensuivaient la course à proprement parler, puis une séance d'étirement. Enfin le moment préféré de tous : le goûter, composé d'une pomme et d'un morceau de pain.

Malgré le temps très pluvieux le jour de la course, la quasi-totalité des enfants inscrits a participé et nous en sommes tous très fiers. Bravo à eux et aux accompagnants, et rendezvous en 2020!

Texte et photographies : Galia Turrettini, co-présidente de l'Association des parents d'élèves de l'école et de la bibliothèque de Vandœuvres (APEBiVan)











### VANDŒUVRES BOUGE 30 NOVEMBRE ET 1ER DÉCEMBRE

Lors de cette course de l'Escalade, pas moins de 197 Vandœuvriens ont été classés, toutes catégories confondues. Les résultats sont publiés sur notre site internet www. vandoeuvres.ch, sous la rubrique Actualités.

Nous adressons nos plus vives félicitations à tous les coureurs.

À noter pour la prochaine édition que la commune prend en charge la moitié des frais d'inscription de tous les enfants résidents à Vandœuvres jusqu'à l'âge de 12 ans révolus, qu'ils soient scolarisés à l'école de Vandœuvres ou dans tout autre établissement scolaire du canton. Pour obtenir le remboursement, il suffit d'adresser une demande, accompagnée de la confirmation de participation et de vos coordonnées bancaires complètes, à la Mairie avant la fin de l'année en cours.

Texte: Véronique Lévêque Photographie: Affiche de la 42° Course de l'Escalade 2019 par Peggy Adam, www.escalade.ch



### FÊTE DE L'ESCALADE

« Ça sent bon la soupe ! » Si vous vous êtes promenés dans le village le 12 décembre dernier, c'est probablement une réflexion que vous vous êtes faite, tant la bonne odeur se répandait loin à la ronde. Et si vous vous êtes approchés de la cour de l'école en début de soirée, vous aurez pu admirer les enfants et leurs enseignants déguisés et entendre les joyeuses mélodies de l'Escalade, chantées par des élèves enthousiastes. Après les chants, les familles se sont retrouvées autour d'un bol de soupe, accompagnée de gruyère et de pain, et les enfants ont pu se régaler des petits légumes en massepain de la marmite ainsi que de churros.

Vandœuvres n'a pas dérogé à la tradition séculaire en célébrant la victoire des Genevois sur les Savoyards, avec sa soupe, son Cé qué l'ainô et sa Mère Royaume, mais cette année 2019 fut tout de même marquée par une petite révolution. En effet, ce même jour, le 12 décembre, était inauguré tout près de chez nous, à la gare des Eaux-Vives, le Léman Express. Alors même que nous chantions tous en chœur notre fierté d'avoir repoussé vaillamment les Savoyards, nous fêtions avec non moins de fierté cette liaison tant attendue entre la France et la Suisse.

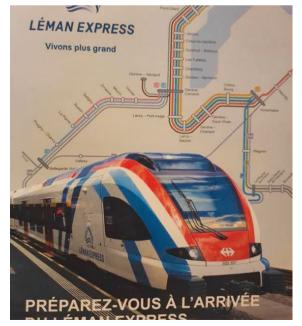
Belle date pour cette inauguration, dont nous nous souviendrons longtemps, et peut-être que dans les années à venir, nous commémorerons les deux événements en chantant avec les enfants, dans le préau de l'école, « Savoyards, gare, gare »!

Texte : Laurence Miserez Photographies : Véronique Lévêque













### VISITE DE LA DÉLÉGATION DES ÉLÈVES 17 DÉCEMBRE























### VŒUX DES AUTORITÉS 9 JANVIER

Cet événement incontournable du début d'année permet aux Autorités de souhaiter leurs meilleurs vœux aux habitants de notre commune. Avec les nouveaux logements mis à disposition à l'Esplanade ainsi que les différentes promotions privées terminées, la salle était pleine en cette soirée de début janvier.

C'est avec émotion que Madame le Maire s'est adressée pour la dernière fois à l'auditoire, en tenant un discours clair et franc sur la situation de notre commune, notamment pour faire suite aux événements vécus lors de l'année écoulée. Catherine Kuffer a également profité de ce moment pour mettre en valeur les réalisations et projets effectués par cette législature qui se terminera à fin juin.

Comme à l'accoutumée, la partie festive s'est poursuivie par un excellent repas sous forme de buffet, suivi de la traditionnelle cérémonie des rois où Danielle Muster et Antoine Bachmann ont été couronnés.

Merci à tous de votre présence.

Texte: Eric Provini

Photographies : Hervé Despland













### **SORTIES DES AÎNÉS**

Deux sorties automnales qui se suivent à deux semaines d'intervalle, de quoi rendre jalouses les communes voisines et « addicts » les participants. Attention Mesdames et Messieurs les Autorités, vos aînés y prennent goût!

Le 30 octobre, l'esprit a été nourri ! Grâce à la verve du guide du château de Penthes, les Suisses de l'étranger qui ont créé un premier pont vers le monde ont revécu. Chacun s'est passionné pour le destin de ces hommes et femmes ambassadeurs du « cas suisse », de la culture, de l'architecture, qui donnèrent le goût de l'aventure jusqu'à envoyer un Suisse dans l'espace ! L'Histoire racontée avec enthousiasme et dynamisme est si vivante ! Elle a permis de prolonger les discussions lors du repas au restaurant de Penthes, lieu inspiré où recevoir est un art.

Le 13 novembre, les Automnales à Palexpo, visitées avec des yeux curieux, ont permis de réaliser des envies cachées! Les sacs portés avec soin par les participants éveillaient la curiosité. Leur contenu facilitera le nettoyage des vitres de nombreuses demeures vandœuvriennes; grâce au balai magique, les sols rutileront; les chaussures resplendiront; les repas seront améliorés grâce aux produits du terroir et certaines dames deviendront des mannequins! Après la visite du Département du Var, très fleuri, et des Hôpitaux Universitaires de Genève, très documentée, le repas pris ensemble a favorisé les échanges. Quels bons moments de partage!

Merci à vous, Autorités, pour votre générosité. Merci, ces deux mercredis d'automne ont favorisé des liens qui dépassent le voisinage, qui renforcent le sentiment d'appartenance à Vandœuvres.

Ces sorties des aînés sont appréciées.

Texte : Janine Hagmann

Photographies : Véronique Lévêque

### CHÂTEAU DE PENTHES 30 OCTOBRE











### PALEXPO 13 NOVEMBRE













### DÉJEUNER ET LOTO DES AÎNÉS 29 JANVIER













### THIERRY DE SAUSSURE CITOYEN DE L'HUMANITÉ (1934-2019)

Je n'ai eu que tardivement le privilège de connaître ce fils de pasteur et le retrouvais ponctuellement avec son épouse Colette dans leur maison du chemin des Tattes-Fontaine ou à la sortie des cultes dans notre campagne d'Arve et Lac.

Il est le descendant d'une famille d'illustres Genevois dont Horace-Bénédict qui gravit le Mont-Blanc en 1787 (son portrait trônait en bonne place dans son salon), Ferdinand qui fonda en 1881 la science de la linguistique, enseigna le sanskrit et la grammaire comparée, sans oublier Albertine de Saussure, femme de lettres et cousine de Madame de Staël.

Cet homme remarquable dédiait ses réflexions et son énergie en exerçant avec détermination et audace ses métiers de théologien et de psychanalyste. Il en a pour ainsi dire passionnément échafaudé la fusion.

Son écoute élégante écartait modestement mais rapidement dans une conversation ce qui s'avérait superficiel pour favoriser la perception de ce qui est profond et vivant en nous.

Cette inclination généreuse et garante de la dignité d'autrui menait à des échanges vivants où l'amour, l'agressivité, l'angoisse, le désir, la peur de la mort et la volonté de vivre émergeaient pour construire en termes de valeurs cette voie de « la belle pensée » qui manque parfois aujourd'hui.

Cette personnalité sage savait relier (parfois avec humour) l'idéologie et les institutions.

C'est avec gratitude que je me souviens (moi le rocardien protestant) de ses conclusions lors de l'examen de sujets politiques. Elles me guidaient vers la prise de conscience que dans notre environnement social, la compassion, la dérive égoïste, la perversion comme l'enchantement des passions émergent et s'enracinent simultanément chez l'homme.

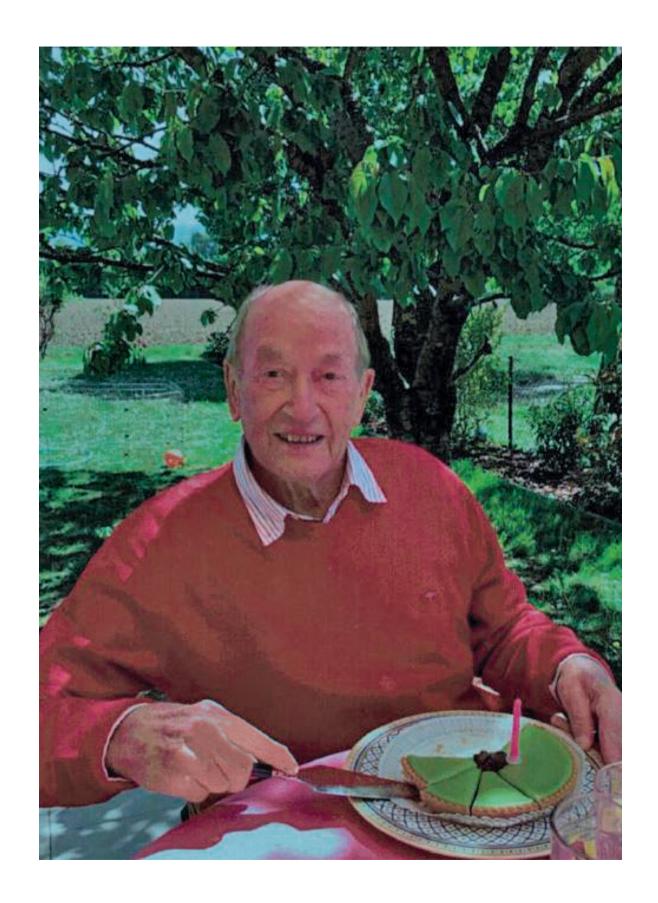
Thierry souhaitait que tous deviennent aptes à la liberté de vie et de choix.

Cette inclination philanthropique en faisait un professeur respecté et apprécié. Cela a été exprimé avec cœur et perspicacité par les intervenants du culte célébré à Saint-Pierre le 13 mai 2019. Ils ont su rappeler sa carrière à la Société suisse de psychanalyse, dans l'Association psychanalytique internationale et dans les universités de Genève, Lausanne et Neuchâtel.

Son œil malicieux, ses petits cigares, ses bons vins, sa gourmandise, son hospitalité dans un cadre classique et raffiné perdureront dans nos souvenirs. Il faisait bon terminer un dîner devant la cheminée en devisant sur les tours de l'existence. Son jardin magnifique recevait toute son attention et ses coings donnaient un nectar remarquable.

Nous saluons, reconnaissants, sa mémoire et son altruisme.

Texte : Ivé de Lisle Photographie : Colette Degive de Saussure





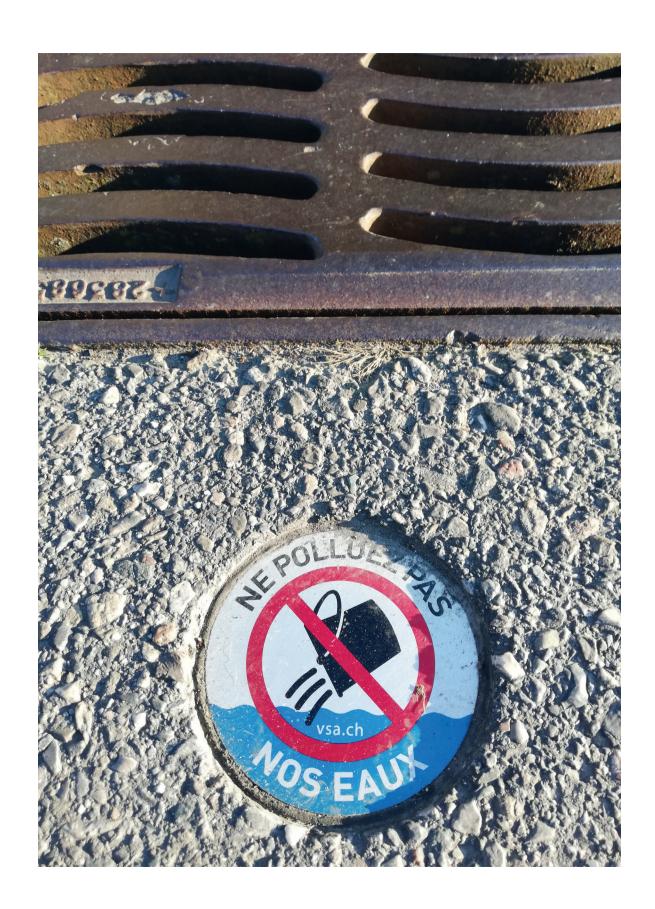
### PASTILLES SUR LES BOUCHES D'ÉGOUT

De drôles de pastilles vont être posées au printemps sur une centaine de bouches d'égout du village. On y découvre un seau déversant son contenu dans ce qui ressemble à une rivière et une inscription : « Ne polluez pas nos eaux. »

Ces pastilles seront là pour sensibiliser les gens et leur indiquer que ce qui est jeté dans les bouches d'égout aboutit directement dans un ruisseau, une rivière ou le lac. Beaucoup de gens croient que celles-ci sont reliées au réseau des eaux usées, alors que c'est très rarement le cas.

Plusieurs communes ont déjà installé ces pastilles et Vandœuvres souhaite que ses habitants ne prennent plus les bouches d'égout pour des cendriers, des déversoirs d'huile de vidange ou autre.

Texte : Ariane de Lisle Sarasin



### **BONNES NOUVELLES DE DÉBUT D'ANNÉE**

À la fin 2019, le Conseil municipal a pris un certain nombre de décisions extrêmement positives pour la commune et ses habitants.

Ainsi, dans le cadre de l'élaboration du budget 2020, qui se monte à Fr. 13'031'992.- aux charges et à Fr. 13'079'728.- aux revenus, il a décidé de diminuer le centime additionnel communal de deux points, le ramenant de 31 à 29 centimes.

Vous n'aviez pas bénéficié d'une telle baisse depuis de nombreuses années, elle se légitimait donc. D'autant plus que la commune arrive au terme du projet de construction de logements Esplanade, qui a représenté un lourd investissement des deniers publics ces dernières années.

Texte: Catherine Kuffer



### VISITE DU CONSEILLER D'ÉTAT THIERRY APOTHÉLOZ

Le 21 janvier dernier, Thierry Apothéloz, Conseiller d'état en charge du Département de la cohésion sociale, nous a fait l'honneur d'une visite, que nous avons immortalisée par cette photo radieuse. Le Conseiller d'état était accompagné d'Olivia Le Fort, directrice du Service des affaires communales, et de Marko Bandler, chef de cabinet.

Monsieur Apothéloz compte, parmi ses responsabilités, celle de la surveillance des communes. Communes qu'il connaît très bien, puisqu'il a été Conseiller administratif et Maire de Vernier, puis président de l'Association des communes genevoises.

Bien qu'informelle, cette séance, qui a été suivie d'un déjeuner amical, a permis d'échanger sur des dossiers qui nous préoccupent. C'est d'ailleurs pour connaître plus précisément quels sont les soucis ou les souhaits des communes que Monsieur Apothéloz se rend, chaque semaine, dans l'une des quarante-cinq communes genevoises.

Nous le remercions chaleureusement d'avoir choisi Vandœuvres avant la fin de la législature.

Texte : Catherine Kuffer Photographie : Marko Bandler, chef de cabinet du Département de la cohésion sociale



### PLAN DIRECTEUR COMMUNAL (PDCOM)

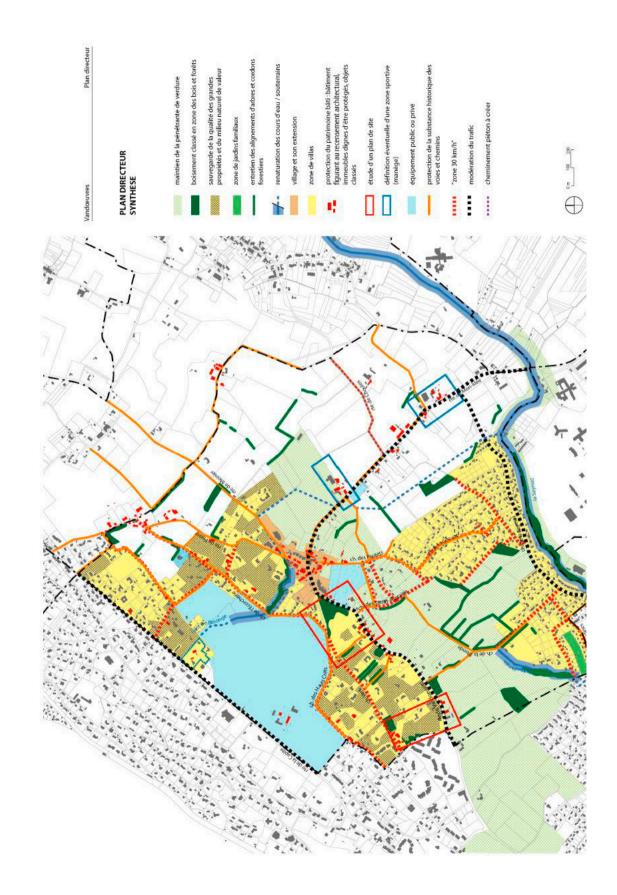
Lors de sa dernière séance de l'année, le Conseil a voté, par résolution, le nouveau Plan directeur communal (PDCom), dont les travaux auront duré plus de deux ans, au sein d'un groupe de travail (GT) constitué des présidents et des membres des commissions Texte : Catherine Kuffer Aménagement et Urbanisme, Environnement et énergie, Mobilité et Sécurité, de la soussignée et du bureau Urbaplan.

Un Plan directeur communal constitue un instrument de planification déterminant les orientations du développement territorial communal à moyen terme. Il fixe les buts à atteindre et les moyens d'y parvenir sous la forme de mesures d'aménagement.

Il lie les Autorités entre elles (cantoncommune), c'est-à-dire qu'il a force obligatoire pour celles-ci. Il n'est en revanche pas opposable en tant que tel aux citoyens, qui peuvent contester, le cas échéant, les mesures qui y sont prises lors d'une procédure privée les concernant.

C'est dans le cadre de l'élaboration de ce nouveau Plan directeur que le GT a mis au point, sous la houlette d'un mandataire urbaniste, une stratégie de densification permettant d'exiger le respect de certaines conditions liées à l'urbanisation de la Zone 5 (anciennement zone villa). Le sujet ayant été traité dans plusieurs précédents numéros de la Coquille, il ne sera pas repris ci-après.

Le PDCom aura sa pleine valeur juridique lorsqu'il aura été validé par le Conseil d'état, ce qui devrait se faire dans les premières semaines de l'année, selon les exigences légales.



### STATUT DU PERSONNEL

Le dernier statut du personnel communal avait été approuvé en mai 2009. Il devenait nécessaire de le réviser et d'instaurer une échelle des traitements qui puisse être appliquée à l'ensemble du personnel. L'exercice avait été jugé trop difficile et délicat à mettre en place par les Exécutifs précédents, qui souhaitaient aussi garder une certaine souplesse dans la fixation des salaires. Il devenait toutefois indispensable, notamment pour des questions d'égalité de traitement, de faire bénéficier les collaborateurs communaux d'une telle grille.

Une sous-commission du Conseil municipal a travaillé à la révision du statut sur près de dix séances, sous la supervision d'un avocat spécialisé en droit du travail et institutions publiques. La grille salariale et le tableau des fonctions ont été adoptés par le Conseil municipal le 9 décembre dernier. Désormais modernisé, le statut permettra, d'un certain côté, plus de souplesse (fin des rapports de travail), mais exigera, d'un autre, le respect de procédures ou directives plus strictes (entretiens d'évaluation).

Texte: Catherine Kuffer



### MESURES D'AMÉNAGEMENT CHEMINS DES BUCLINES ET DE LA BLONDE

La mise en double impasse du chemin des Buclines, installée à l'essai pendant les douze mois écoulés, devrait être pérennisée. Elle a en effet démontré son efficacité pour éviter le trafic pendulaire sur cette desserte de quartier, tant sur notre commune que sur celle de Chêne-Bougeries, à l'origine du projet, et dont les riverains de Cologny bénéficient aussi. Le chemin du Petit-Pont restera, pour sa part, à sens unique en direction du chemin des Buclines. L'enquête publique permettant des observations éventuelles a été ouverte par l'Office cantonal des transports (OCT) du 20 décembre 2019 au 20 janvier 2020.

Pour compléter cette mesure, et parce que le chemin de la Blonde souffre encore bien davantage du trafic pendulaire, la commune a demandé à l'OCT d'interdire d'emprunter ce chemin, ainsi que celui des Tattes-Fontaine en direction du chemin de la Seymaz – riverains exceptés – à l'heure de pointe du matin, pendant un moment dont l'étendue doit encore être précisée à l'heure de la rédaction de ces lignes.

Un arrêté de circulation doit être pris par l'OCT en ce début d'année. La période d'essai durera, là aussi, un an.

Texte: Catherine Kuffer





### **NOUVELLE LIGNE 38**

Vandœuvres l'attendait depuis une dizaine Empruntez donc cet autobus qui vous d'années, elle est arrivée avec la mise en circulation du Léman Express. Elle, c'est la ligne 38 des Transports publics genevois (TPG), qui relie dorénavant la place Favre, à Chêne-Bourg, à Hermance, voire Chens-sur- Texte: Catherine Kuffer Léman à certaines heures.

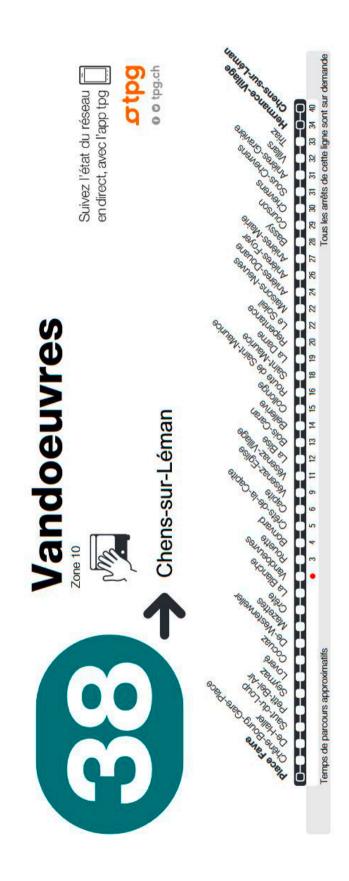
Portant le numéro 37 durant les longues années qu'ont duré les discussions des communes Arve-Lac avec les TPG et le Département des infrastructures, c'est sous le chiffre 38 qu'elle traverse notre commune par le chemin de la Seymaz, les routes de Mon-Idée, Choulex et Meinier, pour obliquer ensuite vers le lac en passant par Bonvard. Un cheminement par la route de Pressy, qui aurait été plus direct pour emmener les Vandœuvriens jusqu'au pôle urbain de Vésenaz, était impossible en raison des gabarits des véhicules.

C'est donc une bonne nouvelle, avec toutefois deux bémols, auxquels nous allons tenter de remédier pour le prochain changement d'horaires, en décembre 2020.

En premier lieu, les cadences ont diminué par rapport à celles du 34. Cette ligne existe par ailleurs toujours, mais avec un autre tracé. Je vous invite à le découvrir sur le plan des transports en commun.

De plus, un arrêt avait été proposé, sur la route de Meinier, à la hauteur du chemin de la Houblonnière. Celui-ci n'a pas été installé, et nous n'en avons pas été avisés. Nous sommes déjà en train de réagir.

emmène à la gare de Chêne-Bourg ; c'est en démontrant son utilité que la fréquence de ses passages sera augmentée.



### **FG SALON**

Depuis le 15 janvier, Frédérique Gernigon a repris le salon de coiffure de notre commune.

Titulaire du CAP BP et BM, et formatrice pendant 15 ans à Genève, Frédérique saura répondre à toutes vos attentes et envies en matière de coiffure, que ce soit pour une soirée, un mariage, une coloration ou simplement une coupe.

Vous trouverez toutes les informations sur le site internet www.fg-salon.ch.

Nous souhaitons un plein succès à FG Salon et Frédérique.

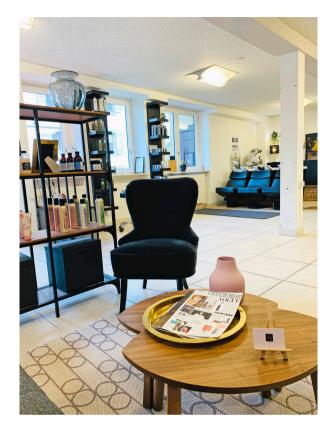
### FG Salon

Route de Meinier 6, 1253 Vandœuvres Tél. +41 22 750 08 31

Mardi à vendredi : 9h00 à 18h00 Samedi : 8h30 à 16h00

Texte: Eric Provini

Photographie : Frédérique Gernigon





# COMM COMM

### LE LÉMAN: LA MONNAIE D'UNE ÉCONOMIE LOCALE ET CIRCULAIRE

Fondé en juillet 2015, le Léman est la monnaie locale du bassin de vie franco-valdo-genevois. Elle constitue une alternative économique solidaire, locale et transfrontalière au Franc suisse et à l'Euro, auxquels elle est complémentaire. Paritaire dans le change avec le Franc suisse (1 LEM = 1 CHF), elle n'est pas sujette à spéculation et est orientée vers l'économie réelle, à travers des échanges simples, directs et transparents, dans le but de recréer du lien social et de résister à la grande distribution et au commerce sur internet.

Le réseau des commerçants regroupe 560 producteurs et prestataires à travers les cantons de Genève et Vaud, ainsi que les départements de l'Ain et de la Haute-Savoie. Les professionnels adhérents souscrivent à une charte d'éthique sociale et environnementale et s'engagent notamment à intégrer au moins trois produits locaux dans leur activité.

Le système fonctionne par le biais de deux mécanismes : le nantissement et le crédit mutuel. Le premier consiste en l'échange de Francs suisses ou Euros contre des Lémans, ce qui permet d'une part, la mise en circulation de nouvelles devises et d'autre part, d'alimenter un fonds d'investissement éthique dans l'agriculture biologique, les énergies renouvelables et l'économie sociale et solidaire. Le second est un système de prêt sans intérêt qui permet un découvert (jusqu'à LEM 3'000.-) entre partenaires, à la manière de la banque Wir. En demandant 5 % de commission lors de change de Lémans vers le Franc suisse ou l'Euro, les professionnels sont incités à dépenser dans le réseau local d'adhérents.

Les coupures existantes, dont les illustrations ont été réalisées par Mix et Remix, sont disponibles en billets de 20, 10, 5, 1 et  $\pi$ (3,14) Lémans, cette dernière coupure ayant une vocation de soutien, car les 14 centimes ne sont pas facilement utilisables. À noter que le billet de 1 LEM peut être découpé en deux billets de 0,5 LEM. Pour des raisons sécuritaires, il n'existe pas de coupures supérieures à 20 LEM, de manière à éviter les contrefaçons. De plus, chaque billet est muni d'un QR code unique, garantissant sa traçabilité et sa validité. Il existe également une forme de Léman électronique à travers l'application Biletujo (« porte-monnaie » en espéranto), cette cryptomonnaie utilisant le système de blockchain pour assurer davantage de cybersécurité.

Le Léman a reçu la Bourse cantonale du développement durable en 2017 et a été reconnu d'utilité publique en 2019.

Ci-dessous figurent quelques-unes des nombreuses enseignes qui constituent la communauté du Léman.

- Restauration: Brasserie des Commerçants, Café-restaurant du Grütli, Chez Grégoire, l'Aigle noir, la Gazelle d'or, le Barocco, la Bretelle, les Fournaux du Manège, Caférestaurant du Parc des Bastions, la Barje, le Bateau-lavoir, Mezze & co, l'Eki-Thé, Chez le Libanais, Green Mango, la Datcha...
- Culture : Chat Noir, Scala, Théâtres de Poche, Kleber et de Vevey, Librairies



Le billet de Pi Léman: des ronds pour l'économie circulaire !



Fahrenheit, Delphica et du Boulevard, Cirque Helvetia, Compagnie les Arts, Arcen-scène, Danse Libre...

- Alimentation : Betjeman & Barton, Boulangerie Keller, Casa Mozzarella, Chocolaterie Durig, Confiserie Jellyfish, la Ferme de Budé, Coopérative de la Brouette, la Genevoise du terroir, la Merveille, le Bocal local, le Chalet du fromage, le Marché de vie, le NID, la Fève...
- Producteurs locaux : Domaines de la Devinière, de la Mermière, de Chafalet, du Cotrable et Piccard, Brasseries de la Pièce et l'Apaisée, Jardins de Cocagne, Confédération paysanne de Haute-Savoie, Espace terroir, Pépinières Boccard et Morel, Roussillon Fleurs...
- Sports/Mobilité: Geneveroule, HORSPISTE, Péclôt 13, SOLD-SPORTS, Vélo-vert, Bikes2fold, Surfshop...
- Social/Caritatif: Réalise, Fondation Partage, Terre des Hommes.
- Coopératives de logement : Codha, Equilibre, Voisinage.
- Divers: la Bulle d'air, Marelle Jeux Jouets, Citec Ingénieurs Conseils, Autoécole de Malagnou, Kress Opticiens, Cabinet vétérinaire Bestiaire du Rhône, Cabinet dentaire PhiloSmile, Cabinet de physiothérapie Ephycat, Web Romandie, Kyos, Reliure du Léman, Menuiserie Pierre Urfer, Charles Steiger Architecte EPF-SIA, Assurethic, Comptabilis, Eco-corner, Incroyables Comestibles, la Maison de la Rivière...

 Dans la région d'Arve-lac : Day'Fleurs (Vandœuvres), Fermes de la Touvière (Meinier) et des Verpillères (Choulex), Domaine des Groubeaux (Anières), Salon de Coiffure Frédéric Deiss (Vandœuvres), Apiculture les Larmes du soleil (Meinier)...

D'autre part, des partenariats sont en cours de négociation avec les TPG et les SIG, notamment pour le paiement des bonis de fin d'année.

Il existe de nombreuses autres monnaies locales, les plus usitées étant l'Eusko au Pays basque (300'000 unités en circulation), le Chiemgauer en Allemagne (500'000 unités) et le Bristol Pound en Angleterre, cependant le Léman est la seule à revêtir une dimension transfrontalière.

Depuis janvier de cette année et à l'instar de Carouge, Onex, Annemasse, Le Grand-Saconnex et Plan-les-Ouates, la commune de Vandœuvres a décidé de participer à cette démarche, en acceptant les paiements en Lémans pour les prestations communales délivrées à la mairie, telles que la commande de papiers d'identité, l'achat de cartes journalières CFF ou d'abonnements de piscine.

Texte: Jean-Louis Vaucher Photographies: Monnaie Léman, rue des Savoises 15, 1205 Genève, www. monnaie-leman.org





### LES LIVRES DES BIBLIOTHÉCAIRES DU BIBLIOBUS

Les rayonnages des bibliobus regorgent de livres et de DVD, pour les plus petits, les jeunes, les ados et les adultes. La collection adulte suit des rythmes assez réguliers avec de grosses productions de mars à mai et la grande rentrée littéraire d'automne. Les débuts d'année sont plutôt calmes et redonnent l'occasion de se replonger dans les acquisitions de l'année précédente pour y retrouver des pépites qui nous avaient échappé, souvent grâce aux retours des lectrices et lecteurs enthousiastes.

### Développement (im)personnel : Le succès d'une imposture de Julia de Funès

Petite fille de, Julia de Funès s'est fait un prénom dans le monde de la philosophie et des entreprises. Ici, c'est aux recettes toutes faites des guides de développement personnel et des coachs en tout genre qu'elle s'attaque. Et, sans prendre de gants, elle frappe fort. Un essai jubilatoire qui ne laissera personne indifférent, tant les positions sont dures et assumées. Alors pour tous les coachs et coachés, développeurs et aspirants au développement, professionnels, psy, gourous et bricolos... toutes et tous, accordez-vous une petite pause philosophique, un temps pour penser et prendre un peu de distance.

Comment le développement personnel ne peutil pas devenir impersonnel en s'adressant à chaque lecteur comme à tout autre? C'est l'un des grands paradoxes de ce type d'ouvrages prétendant parler du « moi » le plus intime à des milliers de lecteurs!

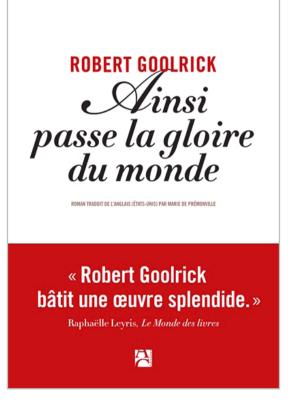
### Ainsi passe la gloire du monde de Robert Goolrick

En faisant écho à deux de ses précédents livres, Féroces (ouvertement autobiographique) et La chute des princes, qui parlait de la dérive des banques dans les années 1990-2000, ce livre nous emmène dans la fin de vie perturbée de Rooney, ancien banquier à succès aujourd'hui ruiné qui ressasse ses rancœurs envers Trump en boucles délirantes. Mais Rooney en colère semble déjà résigné. Ses douleurs à la jambe témoignent de son abattement et tout se mélange, et Trump et encore lui. Et qu'est devenue l'Amérique, sinon un corps malade et usé comme Rooney?

Un livre terrible et magnifique qui sombre dans la folie d'un corps abusé et d'une nation trompée.

Texte et photographies : Michel Hardegger, Service de bibliobus des Bibliothèques municipales de la Ville de Genève, www.institutions.ville-geneve.ch/ fr/hm/





### RAPPEL AUX DÉTENTEURS DE CHIENS

Tout chien âgé de plus de 6 mois domicilié à Vandœuvres doit être porteur de la marque de contrôle (médaille) 2020 dès le 1<sup>er</sup> avril 2020. Cette marque de contrôle est valable une année, soit jusqu'au 31 mars 2021.

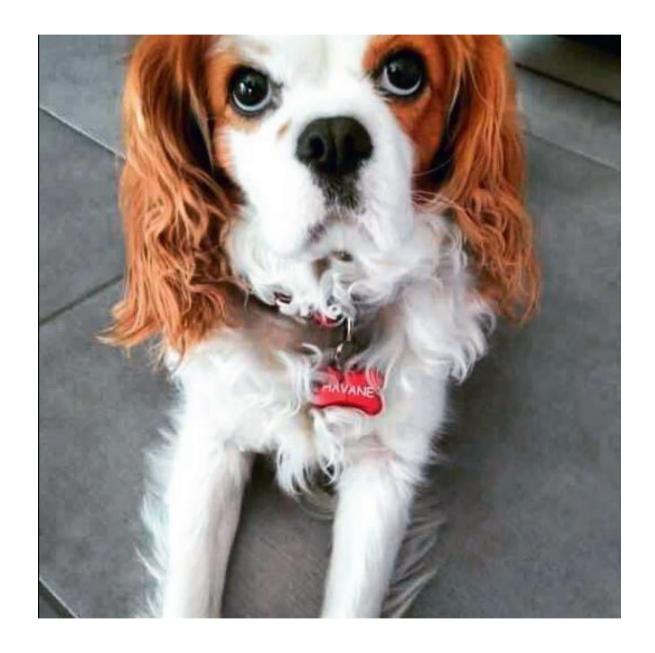
Ainsi, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2020, tout détenteur de chien a l'obligation de se présenter à la Mairie afin de retirer la marque de contrôle officielle de l'année en cours.

### Documents à produire :

- attestation d'assurance responsabilité civile (RC) spécifique pour « détenteur de chien » ;
- carnet de vaccination, avec vaccin contre la rage obligatoire (les vaccins DEFENSOR 3, RABDOMUN, RABISIN et NOBIVAC RABIES ont une validité de 3 ans).

Des frais administratifs d'un montant de Fr. 10.- par animal sont perçus lors du retrait de la marque de contrôle 2020. Règlement en espèces ou par carte de crédit/débit. Monnaie locale le Léman acceptée.

Le TMC (test de maîtrise et de comportement) reste obligatoire pour les chiens de plus de 25 kg et 56 cm au garrot. Pour les nouveaux chiens, à savoir toute personne qui a acquis un nouveau chien, le service recommande de suivre des cours d'éducation auprès d'un éducateur canin agréé. Pour certaines catégories d'astreinte, le nouveau détenteur doit réussir un TMC auprès d'un éducateur canin agréé par le service.



### PETITS JOBS RÉMUNÉRÉS POUR LES JEUNES

La Commune est à la recherche de jeunes Vandœuvriens, entre 16 et 20 ans, pour effectuer un certain nombre de petits travaux rémunérés sur appel, tels que :

- gestion des déchets ;
- tenue de stands d'animations ;
- service à table ;
- distribution de tous-ménages ;
- rangement de matériel, distribution de couvertures, etc.

Si vous souhaitez rejoindre notre équipe et vous engager de manière ponctuelle pour nous soutenir dans les tâches inhérentes à l'organisation d'événements, veuillez contacter la Mairie par courriel (info@vandoeuvres.ch), en précisant vos âge, adresse, numéro de portable et adresse électronique. Les postes vacants vous seront alors communiqués par courriel, de manière ponctuelle, en fonction de nos besoins.



### **FESTIVAL DU LAC DU 6 AU 7 JUIN 2020**

PRÉSIDÉ PAR MÉLANIE CHAPPUIS ET
PIERRE ASSOULINE, MEMBRE DE L'ACADÉMIE
GONCOURT

VENEZ RENCONTRER
DE NOMBREUX ÉCRIVAINS
À COLLONGE-BELLERIVE

À LA FERME DE SAINT MAURICE

www.festival-lac.com



## CTE

### Chers Lecteurs,

Cette page vous est spécialement dédiée.

Si vous souhaitez que vos opinions, coups de cœur, suggestions, anecdotes, photographies de Vandœuvres ou même vos recettes favorites soient publiés dans ce journal, sous la rubrique «courrier des lecteurs», alors contactez-nous!

Adresse postale
Mairie de Vandœuvres
Route de Vandœuvres 104
1253 Vandœuvres
Adresse courriel
I.waechter@vandoeuvres.ch

### Avertissement photos

Les rédacteurs de la *Coquille* sillonnent les manifestations communales afin de rédiger des articles et de prendre des photographies pour enrichir ce numéro que vous tenez entre les mains.

Toute personne qui s'opposerait à une utilisation éventuelle de son image dans le journal communal ou, pour les mineurs, les personnes qui ont l'autorité parentale, est priée d'en informer la Mairie par écrit.

### Madame le Maire,

Ayant assisté à la représentation offerte par la commune au Théâtre le Crève-Cœur jeudi dernier, je me suis dit que ce serait peut-être opportun, enfin, que nous remercions nos élus.

Non seulement pour ce beau cadeau, mais aussi pour tout ce que vous entreprenez pour nous tenir informés et favoriser la cohésion communale. Vous exprimer également notre profonde reconnaissance pour votre engagement sans relâche à la cause communale.

À vous et à vos collègues de l'Exécutif, comme aussi aux membres du Conseil municipal, toute notre reconnaissance et nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

### Philippe et Brigitte Reymond

### **IMPRESSUM**

### **Impression**

Imprimerie du Cachot - 1218 Le Grand-Saconnex Journal tiré à 1'100 exemplaires sur papier certifié FSC

### Editeur

Commune de Vandœuvres – 1253 Vandœuvres

### Graphisme et mise en page

Jonathan Davet

### Rédacteur responsable

Eric Provini – 1253 Vandœuvres

